

les enquêteurs au niveau de l'analyse, du suivi, de l'identification et de la saisie de ces biens immatériels, ...

Christophe LANDRIES, enquêteur spécialisé de la police fédérale de Bruxelles (Belgique) présentera les moyens et outils mis à disposition des autorités de poursuites pour accéder aux données en matière de *Blockchains*, bases de données publiques décentralisées, qui contiennent toutes les transactions de certaines monnaies cryptées.

Enfin, Maître **Michelle ABRAHAM**, avocat d'affaires au Barreau de Paris, travaillant depuis 2014 sur les cryptomonnaies, les blockchains et le défi réglementaire que leur développement implique, présentera le rôle d'un avocat conseil auprès des entreprises.

Avec la présence notamment de :

- **Michel STORCK**, Directeur général du CEIFAC, Université de STRASBOURG.
- **Marc SIMON**, co-directeur du CEIFAC, 1er Commissaire Divisionnaire, Chef de l'Unité Centrale d'Analyse Criminelle Opérationnelle, Direction de la lutte contre la criminalité grave et organisée, Police Judiciaire Fédérale, Belgique.
- **Robby HOUBEN**, Professeur à l'université d'Anvers, BELGIQUE.
- **Michelle ABRAHAM**, Avocat d'affaires au Barreau de Paris, chargée de cours à l'université.
- **Christophe LANDRIES**, enquêteur spécialisé, Bruxelles, BELGIQUE.

Dans la continuité de sa mission d'information du public, la conférence est ouverte au public, aux étudiants, aux professionnels intéressés par le sujet.



Pour participer à la conférence :

Inscription gratuite sur

contact@ceifac.eu



Tél. : 06 16 60 56 19

